



"Agir pour votre quotidien"

Douanes La Formation professionnelle

Un outil qualifiant d'aide à la mobilité



Initiale ou continue, la formation professionnelle (FP) est la pierre angulaire de la carrière des agents. **En début de carrière**, elle doit permettre aux stagiaires d'obtenir un socle de connaissances indispensables pour intégrer leur nouveau métier. **Plus tard**, elle doit répondre aux souhaits d'évolution professionnelle des agents, en leur permettant d'optimiser leurs parcours métiers, d'actualiser leurs compétences, ou rechercher un mieux-être sur leur poste de travail.

Avec l'apparition des Lignes Directrices de Gestion, les mobilités professionnelles internes sont de plus en plus cloisonnées par filières d'experts. Il devient difficile pour un agent, avec la multiplication des postes à profil, d'obtenir une mutation ou une nouvelle orientation professionnelle. **L'administration semble oublier que la FP existe pour élever l'agent vers ses nouvelles fonctions.** Valider une demande de mobilité, sur le seul critère de l'expérience, est une négation de la formation professionnelle.

Ainsi, l'administration peut effectuer des économies de formation à court terme. Mais, elle ouvre la porte à un recrutement massif externe à la douane et, en corollaire, ferme celle d'un épanouissement professionnel désiré par les douanières et douaniers. **Nous pouvons déjà le voir dans certains services avec des recrutements venant d'autres ministères, qui sont priorisés au détriment des agents des douanes pourtant volontaires pour suivre une formation adaptée.**

“

L'UNSA Douanes réclame un plan d'investissement massif pour la formation

Les moyens de la DNRFP et des services de Formation Professionnelle dans les DI doivent être augmentés afin :

- de limiter le recours à Mélusine et ainsi replacer l'humain au cœur de la formation.
- d'améliorer les conditions d'accueil des stagiaires, ainsi que la qualité de vie au travail des formateurs et personnels des écoles.
- d'obtenir du matériel pédagogique moderne, fiable et performant.
- d'augmenter les capacités des écoles afin de disposer d'un temps adapté pour tous les stages.
- de préparer efficacement les futurs agents titulaires avant d'aborder leur stage pratique, en rétablissant les durées initiales de 4 et 6 mois en école.
- d'organiser des sessions de formation obligatoire dans les services, concernant toutes les actualités réglementaires et évolutions majeures des métiers de la douane.

”



Je Vote & fais Voter UNSA !

L'UNSA Douanes revendique des mesures simples à mettre en place, s'appliquant à TOUS et tellement bénéfiques

L'UNSA Douanes propose un « ségur » de la formation professionnelle

Tous les acteurs et partenaires sociaux doivent être entendus pour que les formations initiales et continues, répondent davantage aux souhaits des agents et aux évolutions de la Fonction publique :

- L'administration doit établir des priorités dans ses programmes de formation, en lien direct avec tous les métiers de la douane.
- L'UNSA Douanes revendique une certification de nos formations pour une reconnaissance en dehors de notre administration, ainsi que la délivrance de diplômes pour des cycles de formations tels que motard, maître de chien, ODJ.
- La formation continue se doit d'être au plus proche des agents, non plus dispensée systématiquement au niveau interrégional, mais au niveau local avec un relais FP à l'échelon division.
- Les stages dits de « recyclage » doivent être rétablis et proposés pour une mise en œuvre locale, au plus près des personnels.

L'UNSA Douanes plébiscite un accompagnement via la formation

La formation doit être prise en compte, pour accompagner les mobilités et les transitions professionnelles :

- Les formations professionnelles doivent être également des formations diplômantes et qualifiantes, qui prendraient le pas sur le pouvoir discrétionnaire au sein de notre administration. Pour tout agent, cela permettrait aussi de valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. [les Validations des Acquis de l'Expérience : VAE].
- Notre administration réclame diverses fonctions pour assurer toutes ses missions. Pour cela, l'UNSA Douanes souhaite la création d'une école d'application, notamment pour les fonctions d'encadrement en Surveillance. L'école d'application permettrait l'émergence d'une formation opérationnelle qualifiante de management de longue durée.
- Les modalités de remboursement de frais pour formation doivent être simplifiées, tout en intégrant des indemnités de stage non dégressives, afin de lever les freins à la formation et d'accompagner durablement les personnels en apprentissage.

L'UNSA Douanes veut porter ces propositions concrètes, issues de la volonté des agents, afin d'améliorer efficacement vos conditions de formation. C'est l'engagement que nous pourrions porter sur les 4 années à venir, si vous placez l'UNSA Douanes en face de nos dirigeants, en nous confiant vos voix aux élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022.



CHANGEZ LA DONNE :
VOTEZ UNSA DOUANES !



